

APPEL A PROJETS

**DIRECTION REGIONALE DE L'ALIMENTATION, DE L'AGRICULTURE ET DE LA FORET
D'Auvergne-Rhône-Alpes**

**« FONDS HYDRAULIQUE AGRICOLE 2025 - AIDE AUX INVESTISSEMENTS PORTANT SUR
DES INFRASTRUCTURES HYDRAULIQUES AGRICOLES D'IRRIGATION DANS LE CADRE DU
PLAN D'ACTION POUR UNE GESTION RÉILIENTE ET CONCERTÉE DE L'EAU »**

ANNEXE 1 : FORMULAIRE DE DEMANDE DE SUBVENTION

Transmettre ce formulaire, accompagné des pièces justificatives.

<p>OÙ ADRESSER VOTRE DOSSIER ? (sous format électronique)</p>	<p>DRAAF Auvergne-Rhône-Alpes Service régional de l'économie agricole site de Marmilhat -16B rue Aimé Rudel BP 45 63370 LEMPDES srea.draaf-auvergne-rhone-alpes@agriculture.gouv.fr</p>
<p>INTITULÉ DU PROJET</p>	
<p>NOM ET PRENOM OU RAISON SOCIALE DU DEMANDEUR</p>	

CADRE RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Nom de la D(R)AAF de rattachement :
Date de réception de la demande de subvention :

1. IDENTIFICATION DU DEMANDEUR

1.1. L'identification du demandeur

Nom et prénom ou raison sociale :
Numéro SIRET :
Forme juridique :
Taille de l'organisme le cas échéant :
Adresse postale :
Code postal :
Commune :

Représentant légal :

Civilité : Mme M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

1.2. La personne référente de la présente demande (si différente du représentant légal)

Civilité : Mme M.

Nom :

Prénom :

Fonction :

Adresse postale :

Code postal :

Commune :

Adresse électronique :

Numéro de téléphone :

- Veuillez fournir un justificatif de délégation de signature ou un mandat du représentant légal : Fait (à cocher par le demandeur)

2. PRÉSENTATION DU PROJET D'INVESTISSEMENT

2.1. Intitulé du projet¹

Veuillez indiquer l'intitulé du projet :

2.2. Localisation du projet

Adresse :

Code postal :

Commune :

2.3. Description sommaire du projet

Veuillez indiquer le(s) type(s) de projet(s) concerné(s)

- Projet de rénovation, d'extension et d'optimisation de patrimoine hydraulique ou de réseau d'irrigation existant
- Projet de nouvelles retenues agricoles
- Projet concernant un stockage ou un réseau associé à la réutilisation des eaux usées traitées à des fins agricoles
- Projet de réalimentation et de stockage en nappes phréatiques
- Autre type de projet (à préciser) :

Veuillez faire une description sommaire du projet

¹ Cet intitulé sera repris pour identifier le projet dans les documents de suivi de l'appel à projets (ex : Modernisation de l'ouvrage XX : remplacement de canalisations et agrandissement).

- *Veillez fournir une présentation détaillée du projet contenant les éléments suivants :*
 - *Contexte et principaux problèmes rencontrés ;*
 - *Motivation de la démarche ;*
 - *Description de l'infrastructure actuelle et des modifications apportées ;*
 - *Caractéristiques techniques du projet ;*
 - *Etat des lieux et enjeux du territoire (notamment économique et environnementaux ;*
 - *Effets attendus sur le territoire ;*
 - *Plan ou carte de situation du projet indiquant son emplacement.*
 - *Fait (à cocher par le demandeur)*

- *Veillez indiquer le nombre d'exploitations agricoles concernées par le projet :*

- *Veillez indiquer la Surface Agricole Utilisée (SAU) totale actuelle (irriguée et non irriguée) en hectare des exploitations concernées par le projet :*

- *Veillez indiquer le(s) type(s) de culture(s) concerné(s) par le projet :*

2.4. Déroulement du projet

Date prévue de début de réalisation du projet :

Date prévue de fin de réalisation du projet :

3. CARACTÉRISTIQUES DU PROJET D'INVESTISSEMENT

3.1. Précisions relatives au type de projet

- *L'investissement conduira-t-il à une augmentation nette de la zone irriguée ou à une augmentation des prélèvements sur une masse d'eau ?*
 - Oui* *Non*

- *Le projet d'investissement concerne-t-il l'amélioration d'une infrastructure d'irrigation existante ou d'un élément d'une infrastructure d'irrigation existante :*
 - Oui* *Non*

*Si « Oui », veuillez fournir l'annexe 5 relative à l'évaluation ex-ante des économies d'eau potentielles que l'investissement est susceptible de permettre **

- Fait (à cocher par le demandeur)

- Le projet d'investissement concerne-t-il la création ou l'expansion d'une retenue agricole à des fins d'irrigation : Oui Non

Si « Oui » veuillez fournir une analyse environnementale montrant que l'investissement n'aura pas d'incidence négative significative sur l'environnement.

A noter : Pour les projets soumis à une autorisation administrative au titre du code de l'environnement (cf. annexe 2), l'étude d'incidence ou l'étude d'impact qui a été réalisée doit être fournie. Pour les projets non soumis à une autorisation administrative au titre du code de l'environnement, une analyse environnementale doit être réalisée.

- Fait (à cocher par le demandeur)

- Dans le cas de la création ou l'expansion d'une retenue agricole :
 - S'agit-il d'une substitution d'un prélèvement en basses eaux par un prélèvement en hautes eaux ? Oui Non
 - S'agit-il d'une retenue alimentée par ruissellement des eaux de pluie et déconnectée du réseau hydrographique
Oui Non

- Le projet d'investissement concerne-t-il la réutilisation d'eaux usées traitées à des fins d'irrigation : Oui Non

Si « Oui » veuillez fournir l'acte administratif autorisant la réutilisation d'eaux usées traitées pour l'irrigation agricole en conformité avec l'arrêté du 18 décembre 2023 relatif aux conditions de production et d'utilisation des eaux usées traitées pour l'irrigation de cultures

- Fait (à cocher par le demandeur)

- L'investissement concerne un autre type de projet (à préciser) :

3.2. Masse d'eau concernée par le projet

Origine de la ressource en eau du prélèvement

Nom du cours d'eau ou de la nappe captée :

Coordonnées géographiques du point de prélèvement (en Lambert 93) :

Dans le cadre d'un investissement dans l'utilisation d'eau recyclée (l'information suivante à renseigner porte sur la masse d'eau dans laquelle l'eau aurait été rejetée en l'absence de projet)

Nom du cours d'eau ou de la nappe :

3.3. Périmètre de la zone irriguée² et volumes prélevés

- L'investissement conduit-il à une augmentation nette de la zone irriguée ou à une augmentation des prélèvements sur une masse d'eau ?
 Oui Non
- Veuillez indiquer la surface irrigable avant projet (en hectare) :
- Veuillez indiquer la surface irrigable après projet (en hectare) :

3.4. Autres pièces à fournir

Veuillez fournir :

- Veuillez fournir une justification de la réalisation d'une étude préalable proportionnée à l'échelle des travaux envisagés³
 - Fait (à cocher par le demandeur)
- Les autorisations administratives au regard du droit applicable au projet (loi sur l'eau, autorisation de destruction des espèces protégées, autorisations de défrichement, permis d'aménager, etc.) (voir annexe 2 de l'appel à projets)

A noter : L'obtention de l'ensemble des autorisations administratives requises ne préjuge pas de l'éligibilité du projet.
 - Fait (à cocher par le demandeur)
- Une justification que le projet d'investissement est compatible avec les objectifs du SDAGE et du SAGE, lorsque ce dernier existe, en vigueur sur le territoire
 - Fait (à cocher par le demandeur)
- Une justification à travers l'annexe 4 de l'appel à projets que le projet d'investissement contribue substantiellement à un ou plusieurs des objectifs environnementaux suivants, et ne cause pas de préjudice important à chacun d'entre eux :
 - l'atténuation du changement climatique
 - l'adaptation au changement climatique
 - l'utilisation durable et la protection des ressources aquatiques et marines
 - la transition vers une économie circulaire
 - la prévention et la réduction de la pollution, la protection et la restauration de la biodiversité et des écosystèmes
 - Fait (à cocher par le demandeur)
- Une justification de l'existence d'un système de mesure de la consommation d'eau au niveau de l'investissement ou du fait que son installation est prévue dans le cadre de l'investissement⁴

² La zone irriguée correspond aux parcelles équipées d'un système d'irrigation

³ Cette étude préalable doit *a minima* comporter les études techniques validant le projet ainsi qu'un programme des travaux. L'absence d'étude est toutefois acceptée pour les projets non soumis à une procédure administrative au titre du code de l'environnement, après une analyse au cas par cas menée par la D(R)AAF.

⁴ Exemple : photo géolocalisée du système de mesure existant, devis relatif à l'achat du système de mesure dans le cadre du projet, document attestant de l'installation d'un système de mesure dans le cadre de l'investissement.

- Fait (à cocher par le demandeur)

- *Les déclarations des redevances Agence de l'eau, les factures de consommation d'eau ou tout autre document administratif indiquant le volume annuel prélevé des 5 dernières années ou à défaut des dernières années les plus récentes disponibles*
 - Fait (à cocher par le demandeur)

- *Les plans ou les cartes de localisation des parcelles agricoles équipées d'un système d'irrigation avant et après l'investissement avec la liste des communes concernées (code INSEE et millésime de référence)*
 - Fait (à cocher par le demandeur)

- *Les plans du réseau existant et, le cas échéant, à créer*
 - Fait (à cocher par le demandeur)

- *Tout élément qualitatif ou quantitatif d'analyse permettant d'apprécier le projet au regard des critères de priorisation définis en partie 2.7 « Priorisation des dossiers » du présent appels à projets*
 - Fait (à cocher par le demandeur)

Le cas échéant :

- *Veillez fournir l'autorisation du ou des propriétaire(s) des terrains sur lequel la/les implantations sont prévues ou attestation de propriété si le demandeur est le propriétaire des terrains*
 - Fait (à cocher par le demandeur)

4. DÉPENSES PRÉVISIONNELLES

- *Veillez fournir le tableau daté et signé des dépenses prévisionnelles (annexe 7 de l'appel à projets)*
 - Fait (à cocher par le demandeur)

- *Complétez le récapitulatif par poste de dépenses ci-après.*

Récapitulatif par poste de dépenses	Montant prévisionnel présenté (€ HT)
Acquisitions foncières ⁵	
Investissements matériels (hors acquisitions foncières)	
Investissements immatériels ⁶	
TOTAL du montant de financement demandé	

⁵ Les dépenses d'acquisitions foncières sont plafonnées à 10 % du coût total éligible de l'investissement.

⁶ Les dépenses d'investissements immatériels sont plafonnées à 20 % du coût total éligible des investissements matériels.

5. DEVIS

- Veuillez fournir les devis retenus et non retenus détaillés et chiffrés de l'investissement contenant les informations suivantes :
 - Date d'émission du document
 - Nom et prénom de la personne physique ou raison sociale de la personne morale qui produit le document ainsi que son numéro de SIRET et son adresse
 - Nom et prénom de la personne physique ou raison sociale de la personne morale qui est destinataire du document ainsi que son adresse
 - Fait (à cocher par le demandeur)

Le cas échéant, veuillez fournir :

- Une justification du demandeur expliquant pourquoi le(s) devis le(s) moins cher(s) n'a(n'ont) pas été retenu(s).
- Une justification expliquant pourquoi le demandeur n'est pas en capacité de produire le nombre de devis requis (chronologie des échanges avec les entreprises, preuves de sollicitation des entreprises, preuves que les entreprises sollicitées ont indiqué qu'elles ne répondrait pas à la demande, etc.)
 - Fait (à cocher par le demandeur)

6. PLAN DE FINANCEMENT

Financement du projet	Montant prévisionnel (€ HT)
Crédit MASA du présent appel à projets	
Autres financeurs publics (à préciser)	
Sous-total financeurs publics	
Financeurs privés extérieurs (à préciser)	
Sous-total financeurs privés	
Montant de l'autofinancement	
Total HT général du projet	

7. ATTESTATIONS SUR L'HONNEUR ET ENGAGEMENTS DU DEMANDEUR

- Veuillez fournir l'attestation sur l'honneur portant sur le respect des obligations légales, administratives, sociales, fiscales et comptables (annexe 8 de l'appel à projets)
 - Fait (à cocher par le demandeur)
- Veuillez fournir le document daté et signé portant sur les attestations sur l'honneur et les engagements du demandeur (annexe 9 de l'appel à projets)
 - Fait (à cocher par le demandeur)

